

COMMUNE DE ARNEX-SUR-NYON

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Entente communale », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Didier ZUMBACH, né le 11.09.1962, originaire de Sainte-Croix, domicilié Chemin Sous-le-Village 8 à Arnex-sur-Nyon, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:



La secrétaire:

Arnex-sur-Nyon, le 7 avril 2026